Le Brouzils info.
www.les-brouzils.com
mairie@les-brouzils.fr
N° 03 - 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni le 14 mars 2022

***Étaient présents*:** Mme Émilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, Mme Jocelyne GUIBERT, M. Pascal CAILLE, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints – M. Jean-Louis AMIAUD, M. Pascal BINET, Mme Jacqueline BLAIN, Christelle BRILLAUD, M. Pascal BROCHARD, Mme Laëtitia CAMUS, M. Cyril DROUIN, M. Julien GUILLON, Mme Isabelle LACREUSE, M. Olivier LE GUYADER, Mme Bernadette MARTINEAU, Mme Judith MONTAUBAN, M. Antoine SANTOS, Mme Patricia VERGNAUD, les conseillers municipaux.

***Absents excusés* :** Mme Marie-José BOU SALA a donné pouvoir à Mme Christelle SOURISSE, Mme Isabelle LACREUSE a donné pouvoir à M. CAILLE Pascal, Mme Sonia LAUTRU a donné pouvoir à M. Gilbert ARRIVE et M. Patrick PERDRIAU a donné pouvoir à M. Pascal BINET.

Budgets 2022

Le budget principal 2022 est en augmentation par rapport au budget voté en 2021. Comme tout à chacun, la collectivité subit elle aussi des augmentations de charges liées à la conjoncture actuelle et devra supporter 50 000 euros d'augmentation du coût des ressources énergétiques dont la commune a besoin pour faire fonctionner les différents bâtiments.

Les recettes principalement issues de la fiscalité et des différentes dotations perçues par la commune sont sensiblement identiques à 2021.

Le résultat de l'exercice comptable 2021 permet à la collectivité de supporter l'augmentation plus rapide des charges face l'augmentation plus lente des recettes.

Pour la 5ème année consécutive, le conseil municipal a du faire un choix par rapport à la fiscalité directe et a décidé de ne pas augmenter le taux des contributions directes (impôts fonciers) étant donné que l'Etat a revu à la hausse les bases de calcul de l'assiette d'imposition. De plus, comme pour 2021, la commune percevra la part départementale de la taxe sur le foncier bâti. La perte non négligeable de la taxe d'habitation est partiellement compensée par l'Etat.

Après la reconduction des dépenses d'investissement annuelles, le conseil municipal a délibéré sur différents projets qui auront lieu ou qui débuteront en 2022 :

- La finalisation de l'aménagement des dépendances du Prieuré en salle communale.
- L'an dernier nous avions évoqué une réflexion pour l'installation d'un skate parc. Notre choix s'est finalement porté sur l'installation d'un pump track (sous réserve des accords de subventions), qui est un parcours en boucle fermée, constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés. Cet équipement sportif pourra être utilisé par les rollers, les skates, les VTT ou les BMX.
- L'acquisition des locaux du Crédit Agricole.
- Les travaux de peinture extérieure de la salle Pastourelle.

Budget Fonctionnement - Recettes

Par chapitre	Budget 2021	Réalisé 2021	Budget 2022	%
002- Excédent reporté	0,00 €	0,00 €	351 687,30 €	14,18%
013- Atténuations de charges	15 850,00 €	50 655,25 €	17 600,00 €	0,71%
042- Opérations d'ordre entre section	15 000,00 €	8 928,62 €	15 000,00 €	0,60%
70- Produits des services	63 360,00 €	59 498,25 €	55 300,00 €	2,23%
73- Impôts et taxes	1 002 463,93 €	1 035 101,83 €	1 042 910,21 €	42,05%
74- Dotations et participations	887 841,55 €	882 191,82 €	900 300,00 €	36,30%
75- Autres produits gestion courante	169 438,40 €	169 242,75 €	97 220,00 €	3,92%
76- Produits financiers	0,00 €	2,13 €	0,00 €	0,00%
77- Produits exceptionnels	0,00 €	7 274,44 €	0,00 €	0,00%
TOTAL	**2 153 953,88 €**	**2 212 895,09 €**	**2 480 017,51 €**	**100,00%**

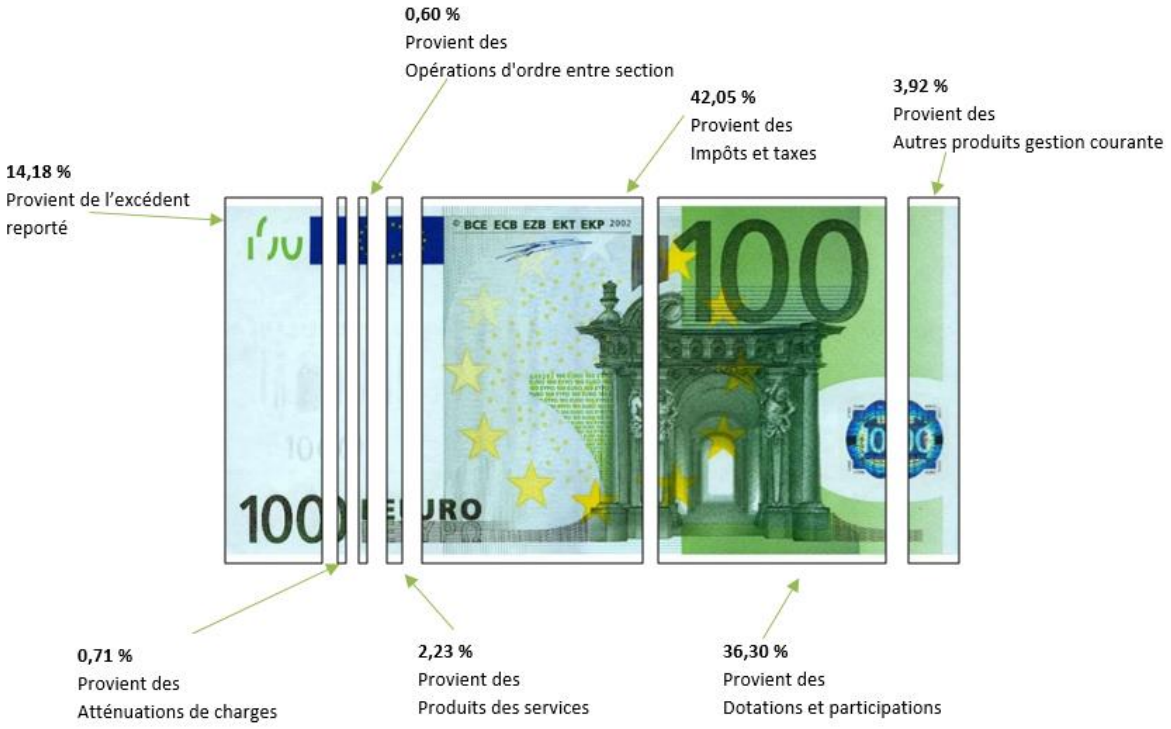

Budget Fonctionnement - Dépenses				
Par chapitre	**Budget 2021**	**Réalisé 2021**	**Budget 2022**	**%**
011- Charges à caractère général	342 660,00 €	307 643,24 €	399 580,00 €	16,11%
012- Charges de personnel	624 240,00 €	616 563,48 €	614 770,00 €	24,79%
014- Atténuations de produits	2 000,00 €	3 014,00 €	3 500,00 €	0,14%
65- Charges diverses gestion courante	598 774,06 €	392 975,40 €	620 348,80 €	25,01%
66- Charges financières	30 200,00 €	27 146,51 €	35 000,00 €	1,41%
67- Charges exceptionnelles	17 000,00 €	1 117,60 €	22 000,00 €	0,89%
042- Opérations d'ordre entre section	35 000,00 €	34 026,70 €	33 000,00 €	1,33%
023- Virements à la section d'investissement	504 079,82 €		751 818,71 €	30,32%
TOTAL	**2 153 953,88 €**	**1 382 486,93 €**	**2 480 017,51 €**	**100,00%**

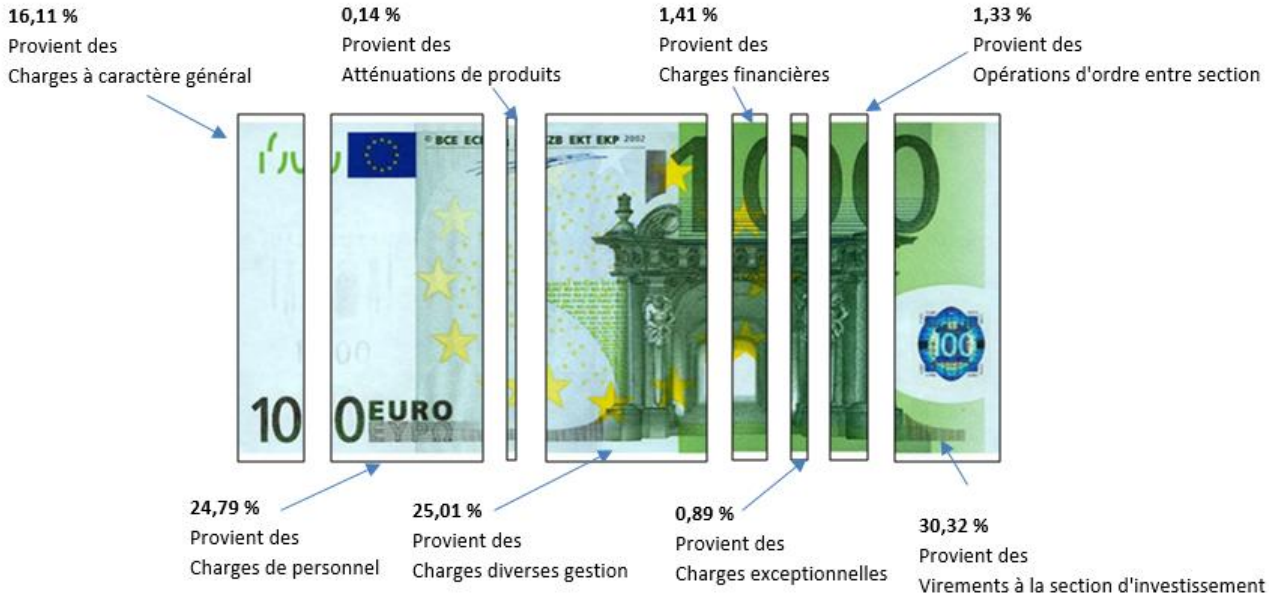

Budget Investissement - Recettes

	BP 2021	CA 2021	BP 2022
AFFECTATION DE RESULTATS ET EPARGNE BRUTE			
EXCEDENT DE FONCTIO CAPITALISE	618 418,01 €	618 418,01 €	478 720,86 €
VIREMENT EXCEDENT FONCT	504 079,82 €		751 818,71 €
SOLDE D'EXECUTION			65 813,14 €
OPERATIONS D'ORDRE			
Amortissement effacement réseaux et logiciels	35 000,00 €	34 026,70 €	33 000,00 €
VENTES IMMOBILIERES			
Cession terrain rue du Bocage			2 750,00 €
Chemin de la Bourie			784,00 €
Garage de la Source			7 000,00 €
SUBVENTIONS ET AUTRES RECETTES			
Fonds de concours Restaurant scolaire	44 141,00 €	44 141,00 €	0,00 €
Contrat de ruralité Départ. sur extension restau sco	70 000,00 €	70 000,00 €	0,00 €
Fonds Ecole - Restaurant scolaire	30 700,00 €	27 764,08 €	0,00 €
Subvention sur pump Track DETR			30 000,00 €
Subvention sur pump Track "5000 équipements 2024"			55 000,00 €
Subvention école numérique	2 100,00 €	0,00 €	2 100,00 €
Subvention panneau digital			10 000,00 €
Amende de police (Bretonnière/ Papaudière)		568,66 €	
Subvention Prieuré Fonds de concours			100 000,00 €
Subvention Prieuré DETR			100 000,00 €
Subvention dépendances Prieuré - région	60 000,00 €		
Subvention dépendances Prieuré - département	46 329,52 €		46 300,00 €
FCTVA sur travaux investissement	111 000,00 €	112 680,46 €	56 400,00 €
Taxe d'aménagement	40 000,00 €	31 077,21 €	35 000,00 €
Reprise sur tracteur / chargeur			28 000,00 €
Reprise tondeuse			4 500,00 €
EMPRUNTS			
Emprunt résiliation bail Foyer Soleil	220 000,00 €	220 000,00 €	0,00 €
Emprunt d'équilibre	227 727,09 €	200 000,00 €	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	**2 009 495,44 €**	**1 358 676,12 €**	**1 807 186,71 €**

Budget Investissement - Dépenses

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2022	
Solde d'exécution reporté	0,00 €
Remboursement de la dette	190 000,00 €
Ecritures d'ordre	15 000,00 €
Restes à réaliser 2021	592 934,00 €
Acquisitions immobilières	**94 036,26 €**
Local du Crédit Agricole	*85 000,00 €*
Frais de notaire acquisition Crédit Agricole	*9 036,26 €*
Administration Générale, Communication et informatique	**17 500,00 €**
Informatique Mairie	*5 000,00 €*
Borne affichage Mairie interactive	*10 500,00 €*
Restaurant scolaire - tablettes pointage	*2 000,00 €*
Voirie, réseaux, foncier et aménagements extérieurs	**586 550,00 €**
Travaux sur voirie rurale	*112 000,00 €*
Aménagements divers Centre Bourg	*19 500,00 €*
Signalétique	*15 300,00 €*
Réserve incendie + poteaux incendie	*23 500,00 €*
Aménagement cimetière	*10 000,00 €*
Pump Track	*161 000,00 €*
Matériel technique	*100 250,00 €*
Mobilier urbain	*20 000,00 €*
Tracteur + chargeur	*102 600,00 €*
Abris-bus la Guère	*2 600,00 €*
Busage divers	*10 000,00 €*
Extension réseaux si dents creuses	*10 000,00 €*
Patrimoine Bâti	**306 966,45 €**
Dépendances du Prieuré	*110 000,00 €*
Dépendances du Prieuré (mobilier)	*10 000,00 €*
Etude devenir Foyer-Soleil	*10 000,00 €*
Autolaveuse Pastourelle	*8 000,00 €*
Restaurant scolaire - sauteuse	*25 000,00 €*
Restaurant scolaire - films anti-UV	*2 100,00 €*
Remise aux normes douches salle de sports	*6 500,00 €*
Travaux peinture extérieur la Pastourelle	*26 000,00 €*
Contrôle d'accès Mairie	*7 500,00 €*
Aménagement intérieur du Presbytère	*10 000,00 €*
Mur pignon Poste	*24 000,00 €*
Bar foot	*25 000,00 €*
Provision travaux Foyer-Soleil	*42 866,45 €*
Enfance Jeunesse	**4 000,00 €**
Jeux de cours	*4 000,00 €*
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**1 807 186,71 €**

Budget Annexes	
Budget	**Montant en Fonctionnement**
Budget Restaurant scolaire	359 249,22 €
Budget Lotissement la Croix-Carron	512 950,48 €
Budget Lotissement le Chêne Vert	303 500,00 €
Budget Lotissement la Carrière	152 224,91 €
Budget Lotissement les Rivières	120 051,36 €

Réhabilitation des dépendances du Prieuré : attribution des lots

Lots	Corps d'état	Nom de l'entreprise	Adresse	Montant HT
N°1	DEMOLITION DESAMIANTAGE	*Pour mémoire, lot attribué à CTCV TP par délibération en date du 10/01/2022*		35 994,50 €
N°2	VRD/GROS-ŒUVRE / ENDUIT	SN BILLON SARL	2 La Garenne - 85420 MAILLEZAIS *y compris PSE*1 : dallage chaufferie*	130 004,25 €
N°3	CHARPENTE BOIS	ETS CHARRIER	Le Vivier - Sainte Florence - 85140 ESSARTS-EN-BOCAGE	33 794,94 €
N°4	COUVERTURE TUILE / ZINGUERIE	NOURRY COUVERTURE	2 rue de la Communauté – PA de Viais – 44860 PONT SAINT MARTIN *y compris PSE*2 : stores sur châssis de toit*	22 449,52 €
N°5	MENUISERIE EXTERIEURE ALUMINUM	ETS CHARRIER	Le Vivier - Sainte Florence - 85140 ESSARTS-EN-BOCAGE *y compris PSE*3 : stores sur menuiseries extérieures*	20 754,24 €
N°6	MENUISERIE INTERIEURE BOIS	PINEAU MENUISERIE	ZI Les Landes - 85250 VENDRENNES *y compris PSE*4 : habillages acoustiques muraux*	15 004,27 €
N°7	CLOISONNEMENT / PLAFOND / ISOLATION	PINEAU MENUISERIE	ZI Les Landes - 85250 VENDRENNES *y compris PSE*5 : baffles circulaires acoustiques en plafond*	30 961,93 €
N°8	REVETEMENT DE SOL CARRELAGE - FAIENCE	CERAMIC CONCEPT	3bis rue du Pont Bonneau - 85140 ESSARTS EN BOCAGE	9 612,77 €
N°9	PEINTURE NETTOYAGE	SPIDE CHAUVEAU SAS	Avenue Villebois Mareuil – 85600 MONTAIGU *y compris PSE*6 : toile de verre sur parois*	6 927,21 €
N°10	ELECTRICITE - CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRE - VMC	SARL AMIAUD	3 ZA La Colonne 1 - 85260 LES BROUZILS	42 862,70 €
			TOTAL	**348 366,33 €**

*PSE : prestation supplémentaire éventuelle

L'estimatif avant appel d'offres était de 320 600 € HT.

Cession de l'emprise foncière du Cabinet Médical à la Communauté de Communes

Une extension du Cabinet Médical a été réalisée par la Communauté de Communes. L'emprise du nouveau bâtiment s'étend sur l'ancien parking, 111 m² sur le domaine public communal et 42 m² sur une parcelle adjacente.
Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la désaffectation et au déclassement de ces surfaces afin de les céder à titre gracieux à la Communauté de Communes.

Le stationnement en centre-bourg

Le centre bourg est doté de plusieurs places de stationnement par le biais de plusieurs parkings : Festivale, Collège, place de l'église, Prieuré et à côté de la boulangerie.
Les 10 places matérialisées au sol « Arrêt minute » (3 devant la boulangerie, 3 devant le café des sports et 4 devant le magasin Casino Shop, la boucherie et la pharmacie) sont pour les arrêts de courte durée favorisant le commerce local.
Nous remercions les personnes qui les utilisent pour des stationnements de longue durée de bien vouloir utiliser les parkings cités précédemment.

Offre d'emploi

Secrétariat de la Mairie

La Commune des Brouzils vient de publier une offre d'emploi en vue du recrutement d'un agent d'accueil et administratif polyvalent.
Vous pourrez vous procurer l'annonce sur le site Emploi Territorial (https://www.emploi-territorial.fr/accueil/) ou sur le site de la Mairie.
Les candidatures sont à déposer en Mairie au plus tard le 14 avril pour un recrutement souhaité au 1er juin.

Informations pratiques

Elections présidentielles

La Mairie des Brouzils lance un appel à volontaires auprès des électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune pour être assesseur dans un bureau de vote, à l'occasion des élections présidentielles les 10 et 24 avril 2022.

Animation lecture à la médiathèque « Brouzi'livres » aux Brouzils (Mairie)

Un "Raconte tapis" à partir de 3 ans vous est proposé : **le mercredi 30 mars à 16H30**
Inscription obligatoire :

- par téléphone au 02-52-61-45-71
- par mail : médiathèque ccfulgent-essarts.fr

Opération Argent de Poche

La municipalité souhaite renouveler le dispositif "Argent de Poche" pour les vacances de Pâques. Les chantiers se déroulent par demi-journée (3 heures de travail effectif avec pause de 15 ou 30 minutes au bout de 1h30 heure) pendant les périodes de vacances, dans des lieux publics ou dédiés à l'accueil du public. Les missions ne doivent nécessiter aucune compétence particulière. Elles doivent permettre une alternance d'aménagement et d'entretien afin d'apporter un intérêt aux jeunes (à la différence des travaux d'intérêt général).
Les jeunes n'étant ni stagiaires ni salariés, chaque demi-journée est rémunérée 15 € maximum (seuil d'exonération de charges sociales). Cette indemnisation n'ouvre aucun droit. Les jeunes intéressés par ce dispositif sont invités à se faire connaître au secrétariat de la Mairie avant le 1er avril 2022. Les périodes proposées sont du 11 avril au 22 avril 2022. Les préinscriptions se feront suivant vos disponibilités par semaine. Les jeunes qui ont déjà participé peuvent se réinscrire, néanmoins ils ne seront pas prioritaires.

Enquête Trivalis

Pour votre information, Trivalis prévoit une enquête terrain sur la pratique du compostage et du tri des biodéchets. L'objectif de cette enquête, réalisée sur plusieurs communes de Vendée, est d'atteindre les 3000 retours, selon la répartition suivante : 350 foyers en milieu urbain, 750 foyers en milieu touristique, 1900 foyers en milieu rural. Cette enquête sera effectuée sur la période de février à juin 2022.
Pour la commune des Brouzils, il est prévu de réaliser 185 enquêtes, du 26/04/2022 au 03/05/2022.
Le porte à porte sera réalisé par 2 agents : Manon Moreau et Kévin Viguier

Environnement, la gestion différenciée dans notre commune

La gestion différenciée c'est quoi ?

La gestion différenciée est une façon d'adapter les techniques de créations et d'entretiens des espaces verts de la commune selon l'environnement et l'usage de celle-ci. C'est se poser les bonnes questions (est-il utile de tondre un espace régulièrement si celui-ci est non fréquenté, est-ce pertinent écologiquement et économiquement ?).

La gestion différenciée a été créée en 2012 sur la commune des Brouzils et fait actuellement l'objet d'une mise à jour.

Aujourd'hui les espaces verts sont divisés en 5 codes, cela va du code 1 où l'on va retrouver un aspect soigné et un entretien très régulier, au code 4 qui lui aura une ambiance naturelle avec un entretien très limité. Enfin, nous avons le code 5, qui concerne les terrains de sports où l'entretien est spécifique à cet espace.

CODE 1 : ESPACE HORTICOLE : Ambiance structurée, aspect soigné, entretien régulier, présence faune et flore locale, arrosage avec récupération eau de pluie.

CODE 2 : ESPACE JARDINÉ : Ambiance à caractère entretenu, présence d'adventices, entretien raisonné, présence faune et flore locale.

CODE 3 : ESPACE D'ACCOMPAGNEMENT : Voirie, chemins, entrées de bourg, entretien raisonné, présence faune et flore locale.

CODE 4 : ESPACE NATUREL : Ambiance naturelle, entretien limité, présence faune et flore locale.

CODE 5 : ESPACE SPECIFIQUE : Terrain de foot, entretien régulier, présence faune et flore locale, arrosage avec récupération eau de pluie au maximum.

Les Enjeux La gestion différenciée s'intègre parfaitement dans le développement durable. En effet les différents enjeux de ce mode de gestion sont :

Environnementaux : Préservation de la biodiversité, économie d'eau, limitation des pollutions… (exemples : diminution des plantes gourmandes en eau, remplacement des paillages en toiles plastique par des copeaux de bois…).

Économiques : Optimisation des moyens humains et matériel, maitrise du temps de travail sur certains espaces (exemple : limiter un entretien sur un espace peu fréquenté afin de libérer du temps de main d'œuvre et l'utilisation d'engins).

Sociaux : Amélioration du cadre de vie, diversité des espaces, rapprochement de la population à la faune et la flore (exemple : découverte de l'éco-pâturage sur certains sites).

Afin de communiquer sur la gestion différenciée, des panneaux seront installés à différents endroits stratégiques de la commune.

Pour favoriser un bon voisinage

VIGILANCE : des composteurs mal entretenus peuvent attirer les rats. Si vous rencontrez ce problème, pensez à la dératisation, contactez Polleniz 85 au 02 51 47 70 61.

Les travaux de bricolage et toutes activités pouvant générer des nuisances sonores sont autorisés aux horaires suivants :

- de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, les jours ouvrables ;
- de 9h à 12h et de 15h à 19h, les samedis ;
- de 10h à 12h, les dimanches et jours fériés.

De nombreux habitants possèdent un animal de compagnie. Leur présence ne doit nuire, en aucune manière au voisinage, ni porter atteinte à l'hygiène, à la sécurité ou à la tranquillité des riverains.

Tout propriétaire est responsable de son animal. Aussi, vous devez prendre les mesures nécessaires pour garantir sa sécurité et celle des tiers (enclos adapté…).

Le fait de laisser divaguer un chien susceptible d'être dangereux pour les personnes peut être puni d'une amende de 150€. Le propriétaire qui laisse les déjections de son animal sur la voie publique encourt une amende de 68€ s'il est pris en flagrant délit.

Grippe Aviaire (H5N1)

Le nombre de foyers de grippe aviaire explose dans le département de la Vendée couvrant plus de 130 communes.
Face à cette reprise épidémique, les services de l'État et la Chambre d'Agriculture sont pleinement mobilisés pour soutenir les éleveurs.
Les éleveurs Brouziliens ne sont malheureusement pas épargnés par cette crise. La filière est déjà très touchée par l'augmentation des céréales et de l'énergie. Cette situation va mettre à mal les entreprises avicoles mais aussi tout ce secteur économique de l'agroalimentaire.
Nous témoignons notre solidarité à l'égard de nos éleveurs ainsi qu'à tous ceux qui sont touchés par cette crise.

Aux détenteurs de volailles

Il est demandé aux détenteurs de volailles (particuliers et professionnels) de se recenser en mairie ou via le formulaire à disposition sur le site du service public :
https://www.formulaires.service-public.fr/gf/recherche.do
ou sur le site du Ministère de L'Agriculture :
https://agriculture-portail.6tzen.fr/loc_fr/default/
Vous trouverez également ci-dessous les consignes à respecter pour les basses-cours.
Nous vous remercions pour votre collaboration.

PRÉFET
DE LA VENDÉE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale de la protection des populations (DDPP)

AVERTISSEMENT

Influenza aviaire
hautement pathogène

Depuis le 23 octobre 2021, le nombre de cas dans la faune sauvage ne cesse de croître en Europe. Des foyers domestiques et des cas dans l'avifaune sauvage ont été confirmés d'abord en Europe du Nord puis en France, dans le nord, puis le sud-ouest, et désormais depuis début 2022, en Vendée. Même si la consommation de viande, foie gras et œufs ne présente aucun risque pour l'homme, l'influenza aviaire hautement pathogène est une maladie animale infectieuse, virale, très contagieuse qui affecte les oiseaux.

Les mesures de prévention suivantes sont désormais rendues obligatoires dans toutes les basses-cours de Vendée :

- Confinement des volailles ou mise en place de filets de protection
- Surveillance quotidienne des animaux
- Placer les points d'alimentation et d'abreuvement à l'abri (a minima les couvrir)
- Aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) ne doit entrer en contact direct avec des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel
- limiter l'accès aux personnes indispensables à son entretien
- Ne jamais se rendre dans un autre élevage de volaille
- Protéger et entreposer les réserves d'aliments et la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination
- nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé
- ne jamais utiliser d'eaux de surface (eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée) pour le nettoyage des installations.

Le non-respect de ces mesures vous expose à des poursuites pénales
Cette infraction est passible d'une amende de 750 euros par animal.

Si une mortalité anormale est constatée : *conservez les cadavres en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire*

Direction départementale de la protection des populations 185 Bd du Maréchal leclerc – BP 795
85 020 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Tel : 02.51.47.10.00 – Mel : ddpp@vendee.gouv.fr

Permanence assistante sociale

2ème mardi matin de chaque mois à la Mairie, sur rendez-vous, en téléphonant au secrétariat du Centre médico-social de Saint-Fulgent ☎ 02.28.85.76.00.

Conseil Municipal

Prochaine séance du Conseil Municipal : **lundi 11 avril à 20h** en Mairie

Etat-Civil

Pour être en conformité avec le règlement européen général sur la protection des données à caractère personnel (RGPD) la commune ne publiera plus les adresses dans l'onglet Etat-Civil

Nous accueillons avec joie **la naissance** de…

Maël PAVAGEAU — le 18 février 2022

Avec tristesse nous vous faisons part du **décès** de…

Marie MARTINEAU — le 9 mars 2022

Marie CLENET — le 17 mars 2022

Associations

Club Génération Active

Génération Active organise un voyage à Merlimont dans la baie de Somme du 30 avril au 7 mai 2022. Si vous êtes intéressé vous adressez à : Gilbert Gouraud (06.1393.60.83), Chantal Arnaud (06.81.64.24.99) ou Chantal Jaunet (06.76.99.54.96).

Secours catholique

Le Secours Catholique organise chaque samedi après-midi une vente de vêtements, chaussures et linge à la "boutique solidaire" rue de Ste Marie à Chavagnes en Paillers - de 15 h à 17 h. Ouverte à tous.

LSGB

Pour la nouvelle saison footballistique qui se prépare, le club du LSGB poursuit sa dynamique et cherche toujours à étoffer **ses effectifs de joueurs, arbitres et dirigeants**

Le LSGB aujourd'hui, c'est une école de football pour **les enfants de 6 à 11 ans**, un groupement de jeunes **pour les ados de 12 à 18 ans**, un groupe sénior pour les **joueurs à partir de 19 ans**, du football loisirs **pour les vétérans à partir de 35 ans,** du foot en marchant pour **les jeunes retraités à partir de 55 ans** et un groupe de séniors féminin **pour les filles à partir de 18 ans.** Toutes ces équipes sont encadrées par des éducateurs compétents et diplômés et **chacun d'entre nous peut y trouver sa place au niveau qu'il le souhaite.**

Que tu sois fille ou garçon, homme ou femme, tu habites aux Brouzils et tu souhaites partager des **moments de plaisir autour ou sur un terrain de football** dans une équipe **conviviale, motivée et ambitieuse**. Alors n'hésite plus et rejoins-nous en contactant les personnes qui t'attendent pour **jouer, arbitrer, encadrer ou nous aider à pérenniser le LSGB** par le biais des différentes commissions en place.

Ecole de football : Cédric Gilbert au 06 10 07 18 81 ou cedricgilbert85@gmail.com
Groupement de jeunes : Laurent Raynard au ou lau.raynard@orange.fr
Equipe séniors : Frederic Texier au 06 70 48 75 21 ou texierfrederic085@gmail.com
Equipe loisirs : Julien Potier au 06 83 37 78 80 ou julienpotier77@orange.fr
Foot en marchant : Yves Rambaud au 06 74 24 62 45 ou rambaud.yves@orange.fr
Foot féminin : Alain Champain au 07 89 22 71 81 ou achampain@wanadoo.fr
Arbitre : Daniel Vrignaud au 06 29 78 71 59 ou daniel.vignaud4@orange.fr
Présidente LSGB : Caroline Rautureau au 06 38 67 58 72 ou caroline.rautureau@orange.fr

Notez également que le LSGB vous donne RDV à ces prochaines dates :

- **3 avril 2022 :** Loto du club à La Pastourelle à 14h
- **23 avril 2022 :** Les 40 ans de ligue au stade à partir de 17h30 pour un moment de partage avec tous les joueurs et dirigeants du club qui ont participé à ces 40 années. Ce moment convivial sera suivi du match de l'équipe A contre Chemillé à 20h
- **14 mai 2002 :** La Loup Pied Rand à partir de 17h

Amicalement,

LOUP UN JOUR, LOUP TOUJOURS…. Le bureau du LSGB. *www.lsgb-foot.com*

BCG

BCG « Miam Box » VENTE DE PLATS A EMPORTER

Le samedi 30 avril 2022, détendez-vous le club de basket s'occupe de tout !

Voici l'occasion de se réunir entre amis ou en famille, petits et grands, et de se régaler ensemble sans rien avoir à cuisiner, tout en contribuant à la vie d'un club de sport de votre commune. C'est bien ça !

Des menus concoctés avec soins par la Fine Bouch'rit et L'Épi sucré et une sélection de notre caviste. Les commandes seront à récupérer à l'Espace Brosilis entre 11h30 et 12h30.

Vous pouvez passer vos commandes dès maintenant et **jusqu'au 20 avril 2022.**

Pour tout renseignement, contactez-le : 06.27.54.08.63

BCG « Miam Box »

BCG "MIAM BOX"
samedi 30 avril 2022
REPAS A EMPORTER

MENU ADULTE 12€

Sot-l'y-laisse de dinde
sauce moutardée et riz blanc
ou
Civet de Boeuf
et petites pommes de terres
-
Tartelette aux pommes
ou
Eclair au chocolat

MENU ENFANT 8€

Hachis parmentier
-
Tartelette aux pommes
ou
Eclair au chocolat

BOISSONS - 6.50€ (75CL)

- Bouteille de vin rouge Minervois "Château Rivière" cuvée prestige
- Bouteille de bière blonde Goudale Grand Cru

COMMANDES JUSQU'AU 20 AVRIL 2022

par courriel à basketclubgrasla@gmail.com
ou avec le coupon ci-dessous
règlement par virement
iban : FR76 1551 9390 1500 0201 0440 107 bic : cmcifr2
règlement par chèque à déposer
Chez Eléonore Champain 13 rue du pressoir - Les Brouzils
renseignements au 06.27.54.08.63

PLATS À RETIRER LE 30 AVRIL DE 11H30 À 12H30 A L'ESPACE BROSILIS

Nom/Prénom : .....

Adresse :..... tel : .....

Menu(s) adulte(s) .....x 12€ = € choix de plats : sot-l'y-laisse : .....
civet de Boeuf : .....

Menu(s) enfant(s)..... ...x 8€ = €

choix des desserts adultes et enfants : Tartelette : ..... Eclair : .....

Btle Minervois : .....x6.50€ =.....€ Btle de Goudale :.....x6€.50 = ...€

TOTAL commande..... € règlement : chèque ☐ virement ☐

Super Loto organisé par le LSGB

Théâtre de Grasla

Réservation au 07 83 85 91 96 ou sur HELLOASSO

Première partie spectacle des jeunes :
LA LOI DE L'AUDIMAT

Deuxième partie spectacle des adultes:
MES MEILLEURS ENNUIS